

Du 14 décembre au 27 décembre 2023 - N°364

# MOUEZ AN TI KEAR

**LA MAIRIE COMMUNIQUE**

## CONTACT

Tel: 02.98.04.31.03 - Fax: 02.98.04.41.17

Mail : [mairie@breles.fr](mailto:mairie@breles.fr)

Site : <https://breles.fr>

Secrétariat ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
du lundi au vendredi, de 9h à 12h le mercredi et le  
jeudi

M. Guillet, conseiller numérique : 07.80.64.90.53

### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Tel: 02.98.04.38.42

Lundi au vendredi de 9h à 12h, Samedi de 9h30 à 12h.

### **BIBLIOTHÈQUE**

Tel: 02.98.04.40.90

[bibliothequebreles@orange.fr](mailto:bibliothequebreles@orange.fr)

Site : <https://www.bibliotheque-breles.fr>

Mercredi, Samedi et dimanche : 10h30 à 12h.

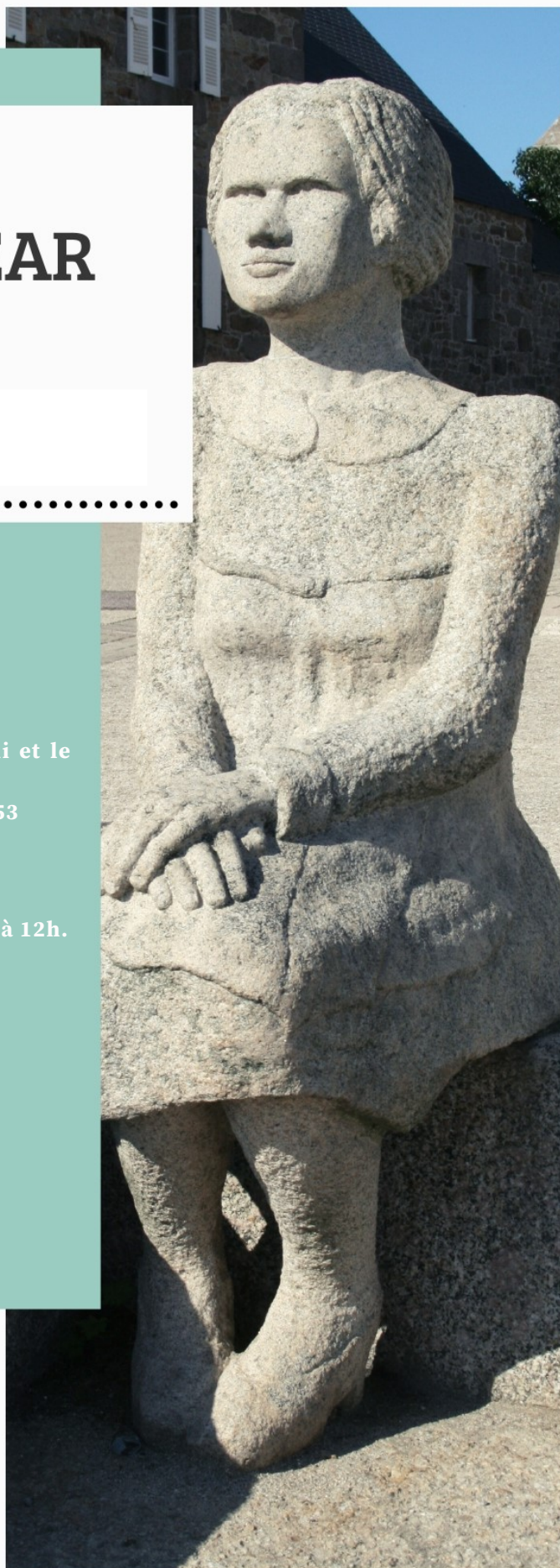
### **TAXIS**

AT Taxi: 06.45.74.92.24

ABERIOU TAXI: 06.14.82.39.06

Médecin de garde 15 - Pharmacies : 3237

Cabinet infirmiers Brélès 02.98.04.32.02



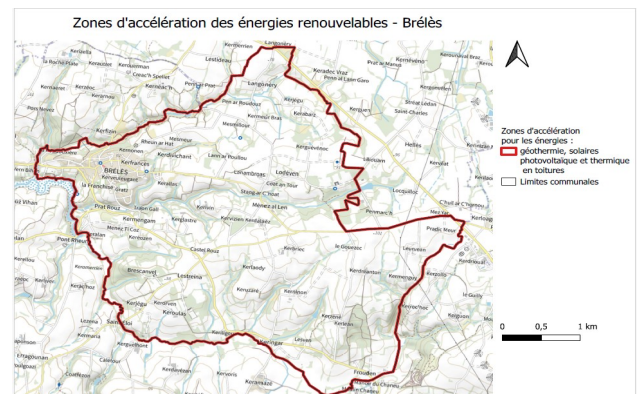
## Concertation publique : création des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Les zones d'accélération des énergies renouvelables constituent une opportunité pour les communes d'envoyer un signal aux porteurs de projet d'énergies renouvelables. Elles permettent en effet de repérer les zones favorables à la réalisation de ces projets, non seulement parce qu'elles y ont repéré un potentiel suffisant, mais aussi parce qu'elles ont concerté la population et qu'elle démontre d'une volonté politique en faveur de l'accélération de la production d'énergies décarbonnées. Les zones d'accélération offrent de nombreux avantages aux porteurs de projets :

Instruction facilitée, enquête publique allégée, mécanismes financiers incitatifs.

Les énergies renouvelables concernées peuvent être :

- solaire photovoltaïque (au sol, en toiture et en ombrière),
- solaire thermique,
- éolien terrestre,
- biogaz (méthanisation),
- réseau de chaleur en lien avec la filière bois/énergie,
- géothermie,
- hydroélectricité.



Avant d'être validées, ces propositions de zonages doivent réglementairement être soumises à une concertation avec la population.

Le dossier est consultable en mairie jusqu'au 31 janvier 2024.

Vous trouverez également la carte et des informations sur notre site internet : <https://breles.fr/>



## Tempête Ciaran : valorisation des arbres à terre en bois d'œuvre

La tempête Ciaran a laissé d'énormes dégâts lors de son passage sur la commune. Parmi ces dégâts, de nombreux arbres remarquables ont été mis à terre. Pays de Brest recense auprès des communes les arbres de « qualité bois d'œuvre » tombés, valorisables.

Le bois d'œuvre est le bois destiné au sciage, déroulage, tranchage et autres usage "nobles" de la filière bois ; après transformation, ces bois servent notamment en menuiserie, ameublement, tonnellerie, emballage, charpente ou construction. Le bois d'œuvre est tiré du fût des arbres, c'est-à-dire de la partie la plus importante et la mieux conformée. Si l'arbre fait 30 cm ou plus de diamètre, il pourrait être destiné au bois d'œuvre si rectitude de 2 m minimum et peu de nœuds en partie basse.

Pour valoriser ces arbres et éviter qu'ils finissent en déchetterie, nous vous proposons de contacter Erwan BUREL, chargé de mission Forêt Bois au pays de Brest : 02.98.00.062.32 ou [erwan.burel@pays-de-brest.fr](mailto:erwan.burel@pays-de-brest.fr).



## Spectacle de Noël du 17 décembre

Il était une fois, une belle île en Bretagne.

Les gens y étaient très riches. Ils cultivaient des légumes dans une terre fructueuse et gagnaient beaucoup d'argent en les vendant. Jusqu'au jour où ....



Le foyer Rural organise les 16 et 17 décembre l'animation des 5/10 ans de toute la commune avec « Noël à Brélès ».

Rendez-vous le samedi 16 décembre dès 14h, pour une olympiade, (cour de l'école ou boulodrome suivant la météo).

Le dimanche 17 décembre dès 10h, retrouvons-nous pour une chasse aux trésors dans les chemins autour de Brélès pour découvrir la commune autrement.

Le départ se fera de la salle de la Marelle.

Le week-end se terminera avec le spectacle gratuit et ouvert à tous, offert par la mairie le dimanche 17 décembre à 16h30 à la salle Lez Kelenn.

Inscriptions - Yann LAGADEC : 06.71.11.67.41.

Contact : Mairie : 02.98.04.31.03

## Union Nationale des Combattants

L'association de l'Union Nationale des Combattants de Brélès/Plourin tiendra son assemblée générale le :

samedi 20 janvier 2024  
à 15h à l'espace communal de Plourin.

### Ordre du jour :

- bilan de l'année écoulée.
- projection pour l'année 2024.
- bilan financier.
- tiers sortant.
- Élection.
- questions diverses.
- règlement des cotisations 2024.
- dégustation de la galette des rois.

Afin de pouvoir assurer le règlement des cotisations 2024, une permanence sera tenue le samedi 20 janvier à l'espace Lez Kelenn pour les personnes ne pouvant se rendre à l'assemblée générale.

## Club du Bon Accueil

L'assemblée générale du Club du Bon Accueil se tiendra le :

jeudi 18 janvier à 14h  
à la salle Lez Kelenn.

### Ordre du jour :

- le mot de la présidente,
- le rapport moral par la secrétaire du Club,
- le rapport financier par le trésorier,
- le tiers sortant,
- l'allocution de M. le Maire,
- le partage de la galette des rois.

Les personnes souhaitant adhérer sont cordialement invitées.



CCPI

### « Ramène ta coquille »

Initiée à Noël dernier, cette opération revient cette année avec une période de collecte étendue du 1<sup>er</sup> décembre au 31 janvier et de nouveaux points de collecte sur les communes en plus des déchèteries. Déposez vos coquilles vides (huîtres, coquilles-St-jacques...) en vrac, sans sac (attention pas les crustacés !) dans les bacs dédiés. Elles seront compostées et mises à disposition en déchèterie au printemps.

Point de collecte sur Brélès : point d'apport volontaire, rue du stade (face à la mairie).

Liste des points de collecte sur [g4dec.bzh](http://g4dec.bzh).

Renseignements : service déchets au 02.98. 32.37.83.

### Pour rappel :

ces points de collecte doivent être scrupuleusement respectés. Aucun autre déchet ne doit être intégré (mégots, résidus alimentaires, papiers ...) sinon la collecte ne pourra pas se faire et nous ne pourrions pas recycler les coquilles.

Merci à toutes et tous, pour votre participation et la bonne marche de cette action.



### École de musique d'Iroise : le plein d'animations en décembre !

Le 2/12, Master Class Cisco Herzhaft à Saint-Renan ;

le 10/12, Noël en Iroise à Saint-Renan ;

le 16/12, concert de Noël à l'Église de Plougonvelin ;

le 17/12, concert de l'ensemble de guitare au Marché de Noël de Ploudalmézeau ;

le 20/12, auditions de piano à Plougonvelin ;

du 27 au 29/12, stage de Big Band à Saint Renan.

Infos et détails sur [musique.pays-iroise.bzh](http://musique.pays-iroise.bzh)

## Cours de Français, Math, soutien scolaire

Cours à domicile donnés par professeur certifié (CAPES) de Lettres. Pédagogie différente, adaptée à chaque élève.

Préparation aux examens et concours.

33€/heure

(50% déductibles des impôts)

Renseignements: 07.86.25.36.12,

[nm7@orange.fr](mailto:nm7@orange.fr)



LA MAIRIE DE PORSPODER PRÉSENTE

**Noël Ensemble à Porspoder**

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023**

**de 9h à 13h au Phare**  
Concours de pâtisseries en famille  
réservations : 06 84 10 49 91

**de 16h à 17h Église Saint-Budoc**  
Concert de Noël ~ Chants  
avec Le Choeur Viesna

**de 17h30 à 18h15 au Phare**  
Visite du Père-Noël avec la  
Chorale « Les Voix du Four »  
~ Vin & chocolat chaud

**de 18h15 à 19h au Phare**  
Spectacle de Magie  
pour toute la famille  
avec Stéphane Laurens Le Magicien

## Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée  
tous les après-midis  
du 26 décembre au  
02 janvier inclus.



Il n'y aura pas de permanence du  
conseiller numérique le vendredi  
29 décembre.

Contact : mairie 02.98.04.31.03.

**Concert de Noël - Ensemble Vocal de Saint Renan**  
**Dimanche 17 décembre 2023 à 15h30,**  
**l'Ensemble Vocal de Saint Renan donnera son**  
**concert de Noël à l'Eglise de Trézien.**  
**Première partie : chants du programme 2023-**  
**2024**  
**Seconde partie : chants de Noël**  
**Participation libre**



## Permanences



Guy COLIN, maire,  
mardi et vendredi de 11h à 12h et sur rendez-vous.  
Marie DIVERRES, adjointe, sur rendez-vous.  
Gildas FOREST, adjoint, jeudi de 10h30 à 12h.  
Jean-Luc L'HOSTIS, adjoint, mercredi de 11h à 12h.  
Sébastien GUILLET, conseiller numérique,  
vendredi de 13h30 à 17h.

## A VOS AGENDAS



## Agenda des Élus

20 décembre : conseil communautaire

## Messes



Samedi 16 décembre, à Guipronvel et Portsall -17h30  
Dimanche 17 décembre, à Lampaul-Plouarzel et Plougonvelin -10h30  
Samedi 23 décembre, à Lampaul-Ploudalmézeau et Milizac -17h30  
Dimanche 24 décembre, à Porspoder et Saint-Renan-10h30  
Dimanche 24 décembre, nuit de Noël à Landunvez-18h et Plouarzel-18h30  
Lundi 25 décembre, à Trébabu et Ploudalmézeau -10h30

## Votre prochain Mouez

La prochaine édition (N° 365/2023) sortira le jeudi 28 décembre Les projets d'articles doivent impérativement être remis à la mairie de Brélès avant le samedi 23 décembre à midi (délai impératif).